

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 03 JUILLET 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 26 juin 2025 conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, Mme, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

**Était absent excusé :** M. François BERSON, M. Gabriel DRONY, Mme Lauriane CAUCHON

**Secrétaire de séance :** M. André GARNIER

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 03 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Révision des tarifs de la salle polyvalente 2026
- 2 - Point sur le dossier chaufferie bois granulés sur le site mairie-école (Travaux D.E.T.R.)
- 3 - Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

QUESTIONS DIVERSES

### **1 - RÉVISION TARIFS SALLE POLYVALENTE 2026**

Les membres du Conseil Municipal décident de revoir, comme chaque année, les tarifs de location de la salle polyvalente. Après délibération, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2% les tarifs de location pour l'année 2026. Seront appliqués à compter du 01 janvier 2026, les tarifs suivants :

	ETE (du 18/05 au 12/10)		HIVER (du 13/10 au 17/05)	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
SALLE + CUISINE	252.00 €	352.00 €	294.00 €	403.00 €
2 JOURS CONSECUTIFS	340.00 €	443,00 €	425.00 €	528.00 €
SALLE SANS CUISINE	190.00 €	252.00 €	239.00 €	294.00 €
VIN D'HONNEUR	157.00 €	203.00 €	171.00 €	230,00 €
SOIREE SAINT SYLVESTRE			418.00 €	535.00 €
SOIREE ST SYLV+LENDEMAIN			535.00 €	653.00 €
2 JOURS CONSECUTIFS SANS CUISINE	281.00 €	366.00 €	352.00 €	437.00 €
PETITE SALLE + CUISINE	165.00 €		169.00 €	
	TARIF UNIQUE			
REUNION FAMILLE (sépulture)	86.00 €			
MENAGE – par heure en plus	58.00 €			

### **ARRHES POUR CONFIRMATION DE RÉSERVATION SALLE**

Pour l'année 2026, le Conseil municipal reconduit le versement d'arrhes pour confirmer la réservation de la salle polyvalente, pour un montant de 107.00 euros. Ces arrhes ne seront pas restituées si la location est annulée un mois avant la date de l'évènement sauf cas particulier (maladie, décès).

## **LOCATION DES TABLES ET CHAISES DE LA SALLE POLYVALENTE - ANNÉE 2026**

Les membres du Conseil Municipal reconduisent les locations des tables et chaises de la salle polyvalente, seulement aux personnes morales ou physiques de la commune.

Tarif, à compter du 01 janvier 2026 :

\* 0.77 € par chaise

\* 3,06 € par table

En cas de détérioration, le montant facturé sera de 29.00€ par chaise et 57,00€ par table.

## **2 - POINT SUR LE DOSSIER CHAUFFERIE BOIS GRANULÉS SUR LE SITE MAIRIE-ÉCOLE (TRAVAUX D.E.T.R.)**

Les travaux vont commencer début semaine 28. L'entreprise de maçonnerie et la livraison du matériel se fera dès le lundi 07 juillet.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe que notre demande de D.E.T.R. n'a pas été retenue. La réponse évoquée à cette non-attribution par Madame la Sous-Préfète est l'obtention de la subvention de l'ADEME à hauteur de 20% et que l'enveloppe de la D.E.T.R. était allée vers des projets importants pour compenser le faible niveau de crédit de la D.S.I.L.. Après interrogations et demande de ré-étude du dossier auprès de Madame la Sous-Préfète, cette dernière a dit que notre dossier pouvait être représenté en 2026. De plus, peut-être que nous pourrions recevoir quand même cette D.E.T.R en fin d'année si des communes ne valident par leur projet et se désistent.

Enfin, Monsieur le Maire demande si on continue les travaux d'isolation et de remplacement des luminaires. Après discussion, le conseil souhaite continuer les travaux.

## **3 - CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)**

La communauté de communes du Pays Meslay-Grez nous sollicite, à nouveau, d'effectuer la mise à jour des fiches actions ou création de nouvelles fiches pour la préparation du Comité de Pilotage du CRTE. Les CRTE sont des contrats de relance et de transition écologique qui ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires.

Après discussion, les conseillers proposent différentes fiches actions :

- Aménagement terrain de jeux
- Aménagement zone humide
- Ombrières photovoltaïques
- Local commercial en auto service
- Nouveau lotissement
- Rénovation salle des fêtes

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1 - Compte rendu du conseil d'école**

Mme Dauvel présente les effectifs à la rentrée de septembre. Le R.P.I. comptera 55 élèves répartis de la façon suivante

- 17 élèves PS-MS

- 15 élèves GS-CP-CE1
- 23 élèves CE2-CM1-CM2

Par ailleurs, nous avons confirmé auprès de l'académie que nous resterons sur la semaine à 4 jours.

Les dernières sorties scolaires ont été annulées en raison de la canicule.

## **2 - Commission Petits Aménagements**

Lors de la réunion de la commission « petits aménagements », il a été décidé de consulter différentes sociétés pour l'achat d'un jeu d'extérieur. Elle propose d'acquérir une ou plusieurs balançoires pour cette année et cela sera agrémenté au fur et à mesure dans les futures années. L'emplacement privilégié serait à côté du terrain multisports.

## **3 - Départ en retraite**

Lors de la précédente réunion, Monsieur le Maire a informé du départ de l'agent technique des espaces verts qui a demandé à faire valoir ces droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Son remplaçant arrivera début novembre 2025.

## **4 - Argent de poche**

Huit jeunes participeront au dispositif du chantier « argent de poche ». Monsieur le Maire regrette de n'avoir pas pu donner suite à toutes les demandes mais la jauge était fixée à 8 et les premiers inscrits ont été retenus.

## **5 - Déchetterie**

Comme annoncée lors de la précédente réunion de conseil, un vote sur l'avenir des différentes déchetteries et le projet d'une unique déchetterie sur le territoire aura lieu le mardi 8 juillet à la réunion du conseil communautaire.

## **6 - Chemin de la nature**

Monsieur le Maire rappelle l'inauguration du chemin de la nature le jeudi 10 juillet.

## **7 - Canicule et vente de terrain**

Question de Monsieur GARNIER concernant les alertes canicules et orages :

Monsieur le Maire n'était pas favorable de fermer l'accès du plan d'eau et du terrain des sports en cas d'alerte orange en raison d'orage. De plus, concernant les écoles les jours de canicule, Monsieur le Maire était en lien continu avec les enseignants afin de savoir si la situation restait tenable.

Question de Monsieur SOUTON concernant la vente de terrain sur le lotissement

Monsieur le Maire informe que trois terrains sur cinq sont vendus.

Demande de Mme GUIARD concernant la société retenue par la Communauté de Communes pour le SPANC :

Comme évoqué sur le compte rendu de la dernière réunion de conseil, seule la Société ÉTUDIS procédera aux contrôles des installations de l'assainissement non collectif.

Prochaine réunion de conseil le mardi 02 septembre 2025

Séance levée à 21h30

Le Maire  
M. Michel BOURGEAIS

Le secrétaire  
M. André GARNIER

PROVISOIRE